



Renseignements successions

Par **tetori4**, le **08/11/2015** à **10:59**

bonjour

je voudrais proteger mon epouse

veuf avec deux enfants maison premier mariage

remarie nous avons eu un autre enfant nous avons fais une donation entre nous

que dois je faire pour proteger mon epouse

vendre la maison et donner part a mes enfants mais dans ce cas je n'aurais pas assez pour racheter autre choses

qu'elle est la solution pour ne pas mettre mon epouse en difficultés et que vas t'elle toucher a mon deces

d'autres part dans les parts que vont toucher mes enfants l'inventaire part du moment ou leur mere est decedee ?car depuis avec ma seconde epouse depuis 36 ans nous avons investi

dans cette maison et que puis faire pour que mon epousejusqu'a son deces reste

dans la maison

en vous remerciant